

# ÉDITO

L'année 2024 marque un tournant important pour notre syndicat.

Le renouvellement de la délégation de service public de l'UVE Evolia a signé le début d'une nouvelle histoire pour le Sitom Sud Gard. De grandes transformations ont été engagées pour aboutir à une installation encore plus performante avec un coût d'incinération réduit de moitié. Cette métamorphose de notre outil de traitement se traduit par l'augmentation de la production d'énergie électrique et thermique, la diminution de la consommation en eau et en gaz mais aussi la création d'un parcours de visite pédagogique.



Aussi disruptive soit elle, cette actualité s'inscrit dans la continuité de nos actions. Il s'agit d'innover pour aller toujours plus loin dans la valorisation des déchets. De faire preuve d'exemplarité en matière de préservation des ressources naturelles. Il est également question de parvenir à mobiliser pleinement les usagers dans la réduction et le tri de leurs déchets.

Des projets structurants se dressent à l'horizon pour poursuivre notre engagement. Le déploiement exponentiel des filières REP (Responsabilité Elargie du Producteur) en déchèteries, durant l'année 2024, donne désormais l'opportunité aux usagers de s'inscrire dans un cadre vertueux de gestion de leurs déchets. Plus particulièrement, la modernisation de notre centre de tri Valréna s'engage afin d'adapter notre outil aux besoins de nos collectivités adhérentes et du territoire.

Les efforts consentis collectivement et individuellement sont désormais palpables au sein de nos deux unités de traitement : le volume des ordures ménagères baisse et la qualité du tri progresse. Chaque geste compte et chaque action nous rapproche d'un modèle plus durable. Nous avons encore du chemin à parcourir, mais les avancées de cette année nous montrent que, ensemble, nous avons la capacité de relever les défis de l'économie circulaire.

Soucieux d'assurer une information transparente et de démontrer l'engagement quotidien de notre bureau et comité syndical, ce rapport d'activité vous présente notre fonctionnement, nos objectifs et nos résultats mais surtout nos perspectives face aux enjeux de gestion des déchets sur notre territoire.

Richard Tibérino Président du Sitom Sud Gard





## #1 LE SITOM SUD GARD

Compétences et territoire...7 Installations .....7

# #2 RÉTROSPECTIVE

Temps forts	9
Chiffres clés	12
Les acteurs du traitement	1/





## INDICATEURS TECHNIQUES ET FINANCIERS

L'Unité de Valorisation	
Énergétique Evolia	16
Le Centre de Tri Valréna	





#	Δ

## PERFORMANCES TECHNIQUES

Bilan des tonnages	29
Prévention et traitement	
des déchets	30
Les filières en déchèterie	31

## #5

## **BILAN FINANCIER**

Fonctionnement	33
Investissement	34
Évolution des dépenses	
et des recettes	34
Coût aidé	35



#6
SYNOPTIQUE





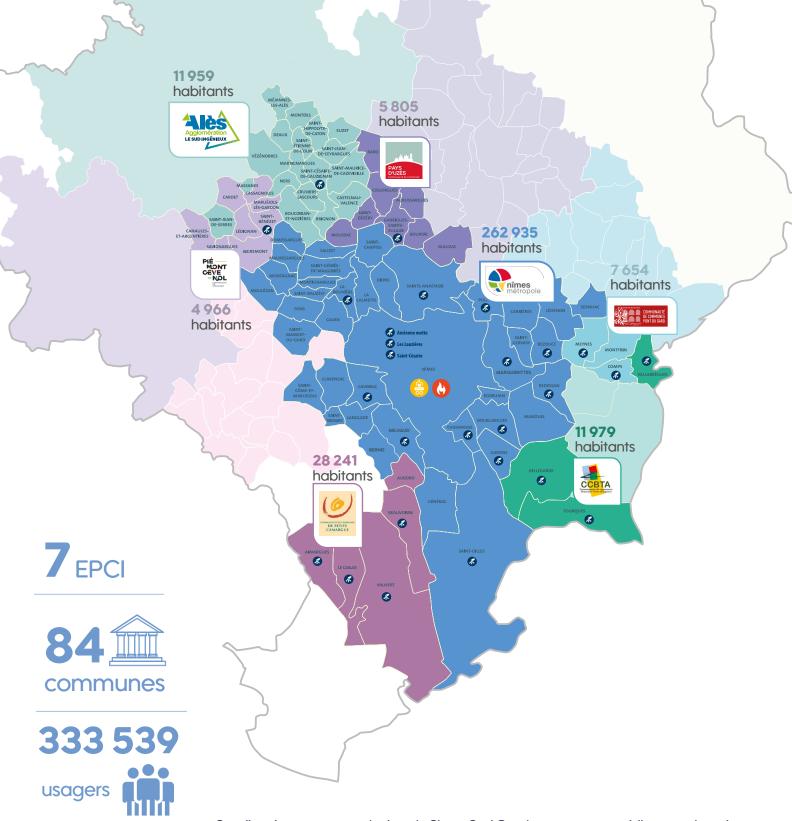
#### Information de lecture

La population du Sitom au 1er janvier 2024 est de 311 196 habitants. Au 1er juillet, 4 communes ont adhéré au Sitom, représentant une population de 22 343 habitants.

Afin de tenir compte de cette évolution de population en milieu d'année, les ratios de production de déchets par habitant et par an (exprimés en kg/hab/an) sont calculés sur la base de 311 196 hab sur le 1er semestre et de 333 539 hab sur le 2nd semestre, soit une population de référence moyenne annuelle équivalente à 322 368 hab.

L'intégration des 4 communes que sont Caissargues, Bernis, Marguerittes et Milhaud représente une augmentation moyenne de la population de référence de 4,3 % sur l'année (+0,7 % sur le premier semestre et + 7,9 % sur le second), supérieure à celle des années précédentes (+0,1 % entre 2022 et 2023 / -0,2 % entre 2022 et 2021), ce qui se répercute sur le gisement de déchets ménagers et assimilés traités en 2024 (+1,2%).





27 déchèteries

24 filières de traitement

Syndicat intercommunal mixte, le Sitom Sud Gard oeuvre au quotidien pour le traitement et la valorisation des déchets ménagers. Grâce à ses deux installations: l'Unité de Valorisation Energétique Evolia et le centre de tri Valréna, il offre une seconde vie aux déchets produits par les plus de 330 000 usagers de son territoire. Son action repose également sur un maillage territorial de 27 déchèteries et plus de 20 filières de traitement.

Le syndicat réalise également des études spécifiques en lien avec le traitement des déchets et assure la gestion des relations avec les éco-organismes pour le compte de ses 7 EPCI adhérents. Il contrôle, suit et évalue les contrats d'exploitation de ses deux installations afin de garantir leur performance.

En tant qu'acteur majeur du service public lié aux déchets, le Sitom Sud Gard intervient sur l'ensemble de son territoire pour sensibiliser les usagers à la réduction et la valorisation des déchets.





## Le Sitom Sud Gard et Veolia signent la nouvelle délégation de service public de l'UVE Evolia

Didier Courboillet, Directeur Général Adjoint Veolia Recyclage et Valorisation des Déchets et Richard Tibérino, Président du Sitom Sud Gard ont signé en mars 2024 le nouveau contrat de délégation de service public de l'UVE Evolia.

Ce contrat comprend des chantiers importants qui vont permettre d'améliorer significativement la performance énergétique de l'installation : augmentation de la production d'énergie électrique et thermique, raccordement du centre de tri Valréna à l'usine Evolia, optimisation des besoins en eau, création d'un circuit de visite pédagogique.



## Les déchèteries s'engagent pour encore plus de valorisation

En application de la loi AGEC, le Sitom Sud Gard a poursuivi en 2024 le déploiement de nouvelles filières de responsabilité élargie du producteur. Une grande part des déchèteries du territoire propose désormais la collecte des articles de bricolage et de jardin thermiques et non thermiques, des jeux et jouets, des produits et matériaux de construction du bâtiment.

Ces nouveaux dispositifs permettent ainsi d'augmenter, cette année encore, la part des déchets réemployés ou recyclés.



## Le territoire du Sitom Sud Gard s'étend

Auparavant adhérentes au syndicat Sud Rhône Environnement, les communes de Bernis, Caissargues, Marguerittes et Milhaud ont rejoint au 1er juillet 2024 le territoire du Sitom Sud Gard.

L'adhésion de ces 4 nouvelles communes, membres de Nîmes Métropole, permet à ses quelques 33 000 usagers de bénéficier d'un traitement par incinération de leurs ordures ménagères, plus vertueux et plus avantageux financièrement (46€ la tonne incinérée au lieu de 202€ la tonne enfouie).





## Cap sur la biodiversité

La nouvelle délégation de service public de l'UVE Evolia a donné l'opportunité au Sitom Sud Gard de s'engager dans une transformation de son site, au-delà de l'enceinte de l'usine. L'objectif : aller plus loin dans notre engagement en faveur de la préservation de l'environnement.

En ce sens, le syndicat s'est engagé dans l'écopâturage, a installé plusieurs ruches et hôtels à insectes, à quelques pas seulement de l'installation. La première récolte de miel a pu avoir lieu durant le printemps.

Ces mesures au profit de la biodiversité permettent également à notre syndicat de démontrer que l'activité industrielle n'est pas incompatible avec la préservation de l'environnement!

## Une année marquée par la formation

Dans un secteur soumis à de fortes évolutions, notamment réglementaires, l'ensemble des acteurs du territoire a mis l'accent en 2024 sur la formation.

Divers sujets ont été abordés au cours de l'année, avec le soutien renforcé des éco-organismes compétents, comme par exemple la protection du personnel de déchèterie lors de la manipulation des déchets dangereux ou les règles de tri des déchets chimiques.

Pour accompagner au mieux le personnel de terrain, le Sitom Sud Gard a également renforcé son éventail de supports didactiques en créant le « guide du gardien de déchèterie ». Constitué de fiches pratiques, ce document, fréquemment actualisé, contribue à l'évolution des pratiques en déchèterie, en lien avec les évolutions et enjeux du secteur.





## Au plus près du territoire

En complément des visites guidées de ses installations, le Sitom Sud Gard a multiplié en 2024 les rencontres de proximité sur son territoire. Cette démarche, incarnée par une écoute active et des discussions animées, s'est traduite par notre présence à une diversité d'événements : journée mondiale du recyclage à la ressourcerie RéaNîmes, actions lors de la Semaine Européenne de Réduction des Déchets, week-end climat à Comps, salon des maires du Gard...

Ces échanges, primordiaux pour assurer une qualité de service public à la hauteur des enjeux environnementaux, ont permis de renforcer les liens et la mobilisation collective.

## Le Sitom Sud Gard adopte une signature

Afin de renforcer sa visibilité et son ancrage dans la valorisation des déchets, le Sitom Sud Gard a adopté en 2024 une signature. « Engagé pour la valorisation de vos déchets », reflète à la fois la raison d'être de notre syndicat et notre attachement à l'exercice d'un service public responsable et durable.





## De nouveaux outils pédagogiques

Pour répondre aux enjeux de sensibilisation, l'équipe d'animation a enrichi en 2024 ses outils et ressources pédagogiques.

Plusieurs nouveaux supports et jeux ont ainsi été construits, permettant de diversifier les interventions proposées en établissement scolaire.

Jeu sur le compostage des biodéchets, escape game sur le gaspillage alimentaire, jeu de l'oie géant sur le tri et le recyclage des déchets... Ces nouveaux ateliers sollicitent différentes techniques de médiation mais privilégient tous une approche ludique, indispensable à la bonne transmission de nos messages.

**5 000** usagers

sensibilisés

140 actions de sensibilisation

1500 visiteurs au

centre de tri

1800 apprenants rencontrés

## Chiffres clés de la sensibilisation



## Le partenariat au coeur de la stratégie de sensibilisation

L'année 2024 fut l'opportunité pour l'équipe d'animation de créer de nouveaux partenariats tout en consolidant ceux existants.

Le Sitom Sud Gard a ainsi répondu présent à différents événements et projets construits par les associations et bailleurs sociaux du territoire. Des actions sur-mesure ont été proposées pour compléter les dispositifs en cours ; porte-à-porte, ateliers en pied d'immeuble, stands événementiel...

Avec la volonté d'aller à la rencontre de tous les publics, le Sitom Sud Gard entend poursuivre ces mobilisations collectives sur les années à venir.

## Deux collectes solidaires au profit d'associations engagées

Une collecte solidaire de smartphones a eu lieu à l'occasion de l'étape du Tour de France à Nîmes.

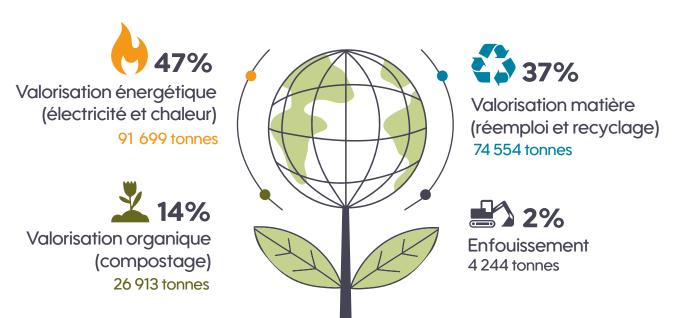
Menée aux côtés de Nîmes Métropole et de la ville de Nîmes, coordonnée par l'éco-organisme ecosystem, l'opération a permis de faire don de 100 téléphones reconditionnés aux associations Via Femina Fama et PIMMS.

Rendez-vous annuel incontournable, le Sitom Sud Gard a de nouveau participé à l'opération « Laisse parler ton coeur ». Portée par ecosystem et Ecomaison, la collecte a abouti au don d'une vingtaine de hottes de jeux et jouets, remises à l'association Humanîmes et au Secours Populaire du Gard avant les fêtes de Noël.

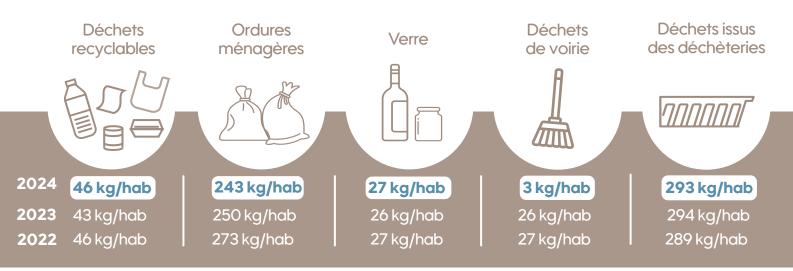
## Gisement de déchets ménagers et assimilés



## Modes de traitement des déchets collectés



## L'évolution de la production de déchets ménagers et assimilés par habitant



#### Production totale de déchets

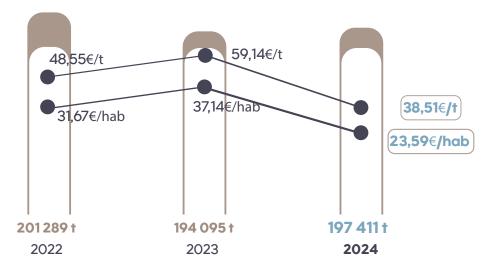


Sur les trois dernières années la production de déchets par habitant diminue d'environ 7%. La baisse des ordures ménagères se confirme tandis que le volume de déchets triés augmente. Le déploiement des filières de responsabilité élargie du producteur engendre une hausse significative des apports en déchèterie pour encore plus de réemploi et de recyclage.

La fin de la prise en charge des déchets de voirie par le syndicat en 2024 explique la forte diminution de ce gisement.

## Le coût de traitement des déchets collectés

Le coût de traitement diminue significativement en 2024 grâce à une réduction du coût de l'incinération passé de 108€ à 46€ la tonne incinérée. Par ailleurs, le coût de traitement bénéficie également d'un volume de déchets triés plus important tandis que les ordures ménagères diminuent.



#### Valorisation matière



#### PAPREC

11 136 tonnes de collecte sélective



2 576 tonnes de cartons

#### CVM - CRÉAVIE -CÉVENNES DÉCHETS



29 395 tonnes de gravats



#### OCEAN

13 tonnes de bouteilles de protoxyde d'azote

#### PRINTERRE



0,8 tonnes de cartouches d'imprimante

#### NICOLLIN/VALOBAT



1495 tonnes de plâtre

#### OI MANUFACTURING



8 546 tonnes de verre

## SUD BROYAGE RECYCLAGE



8 468 tonnes de bois

#### AUBORD RECYCLAGE



3 459 tonnes de ferrailles



10 tonnes de batteries

#### Collectés par les éco-organismes

#### **ECOMAISON**



6 020 tonnes de déchets d'ameublement



118 tonnes de bois multi-REP



12 tonnes d'articles de bricolage et de jardin non thermiques, jeux et jouets

## AL

#### **ALIAPUR**

71 tonnes de pneus

#### **ECOSYSTEM**



2 106 tonnes de déchets électriques et électroniques



#### SCRELEC

18 tonnes de piles

#### REFASHION

1070 tonnes de textiles

## **VALOBAT**



1,7 tonnes de plastiques multi-REP



14 tonnes de menuiseries vitrées



0,4 tonnes de laines minérales

### **ECOLOGIC**



3,3 tonnes d'articles de bricolage et de jardin thermiques, 22 tonnes d'articles de

sport et de loisirs

## Valorisation énergétique

78 422 tonnes d'ordures ménagères



8 863 tonnes d'encombrants

**VEOLIA** 



66 tonnes de déchets de voirie



3 707 tonnes de refus de tri





DDS hors EcoDDS



133 tonnes d'huiles de vidange

### **ECODDS**

273 tonnes DDS EcoDDS

## Valorisation organique

SUEZ RV, SBR, SEDE, Alliance Environnement, Cévennes Déchets



26 913 tonnes de déchets verts

## Stockage

## COVED



3 250 tonnes d'encombrants



994 tonnes de déchets de voirie

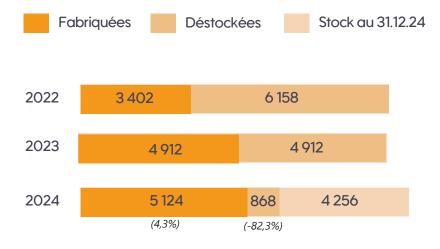




## Bilan d'exploitation de l'UVE Evolia

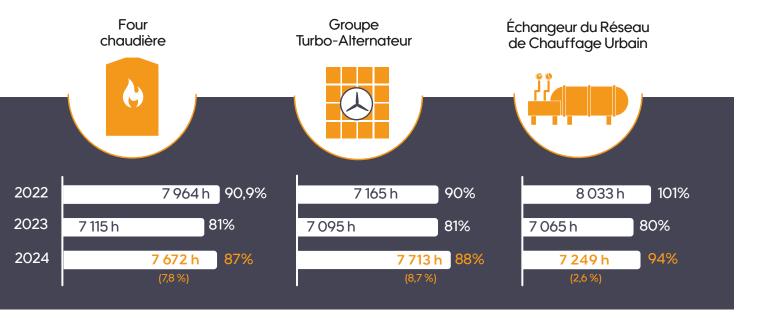
	Quantités reçues	2022	2023	2024	Évolution n-1
dont tonr	Ordures ménagères Refus de tri Encombrants Déchets de voirie nages détournés d'Evolia Total des apports du Sitom Sud Gard	84 355 † 3 271 † 10 382 † 1866 † 466 † 99 874 †	77 223† 3 488† 9 244† 1308† 9 543 t 91263†	78 422 t 3 707 t 8 863 t 66 t 0 t 91 059 t	1,6% 6,3% 4,1% 95% 100%
	DIB et déchets tiers Evolia DASRI Evolia	9 399 t 3 521t	15 868 t 2 612 t	20 675 t 2 424 t	—- 30,3% —7,2%
	Tonnages totaux réceptionnés Tonnages totaux réceptionnés Tonnages totaux traités sur UVE	43 t 112 794 t 112 285 t	66 t 109 743 t 100 134 t	35 t  114 158 t  114 123 t	46,8% 4 % 14 %
	Quantités incinérées	110 662 t	100 570 t	111 576 t	 10,9 %

## Mises en balles





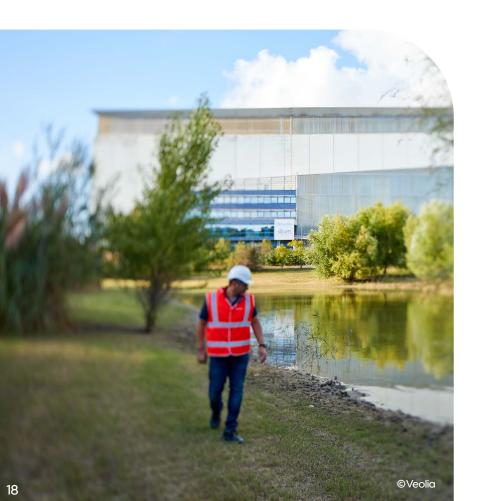
## Disponibilité des équipements techniques



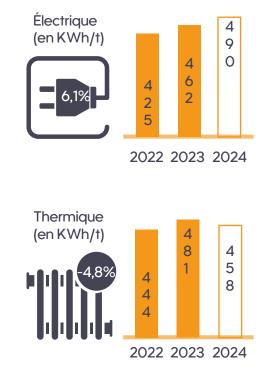
Le volume d'ordures ménagères incinéré se maintient pour l'exercice 2024 tandis que la part des encombrants diminue face au développement exponentiel des filières de valorisation matière en déchèterie. La part des déchets de voirie traitée par l'UVE Evolia ne s'élève qu'à 66 tonnes, ces déchets n'étant désormais plus pris en charge par le Sitom Sud Gard.

Le déstockage des balles en 2023, justifié par le renouvellement de la délégation de service public, reprend un rythme habituel. Les arrêts techniques programmés au cours de l'année 2024 ont donc abouti à une fabrication de 5 124 balles et à un stock à hauteur de 4 256 balles au 31 décembre 2024.

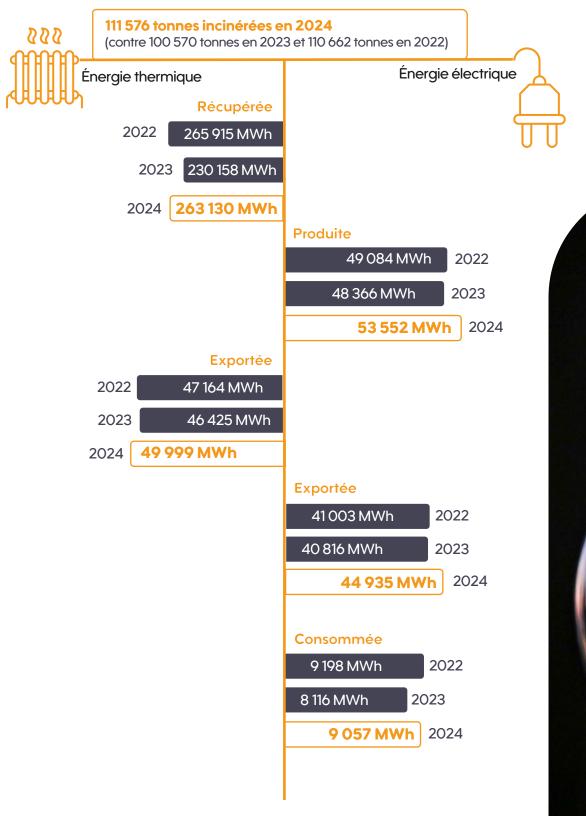
L'augmentation de la disponibilité de l'ensemble des équipements du process : le four/la chaudière, le groupe turbo-alternateur et l'échangeur de chauffage urbain aura permis à l'installation d'accroître sa production d'énergie électrique et thermique sur l'exercice 2024.



## Production d'énergie



## Bilan énergétique



## Une performance en hausse

L'UVE Evolia présente pour l'année 2024 un bilan énergétique très positif avec une augmentation de l'énergie thermique et électrique exportée sur le territoire et ce, malgré des besoins d'autoconsommation un peu plus importants que l'année précédente. En conséquence, le taux de valorisation pour l'exercice 2024 se maintient à hauteur de 50% tandis que l'indice de performance énergétique poursuit son ascendance jusqu'à atteindre 0,88 points.



## Suivi et contrôle des performances environnementales

Dans le respect de l'arrêté préfectoral du 02 mai 2023, l'UVE Evolia fait l'objet chaque année de contrôles sur ses rejets atmosphériques et acqueux, et plus largement sur l'impact de ces émissions sur l'environnement.

Forte d'une démarche d'exemplarité et d'une conscience accrue des risques associés à son activité, l'UVE Evolia complète ce dispositif réglementaire par des contrôles périodiques et ponctuels, inscrits dans son contrat d'exploitation. Cette démarche se reflète dans les engagements pris qui vont au-delà des seuils fixés par la législation.

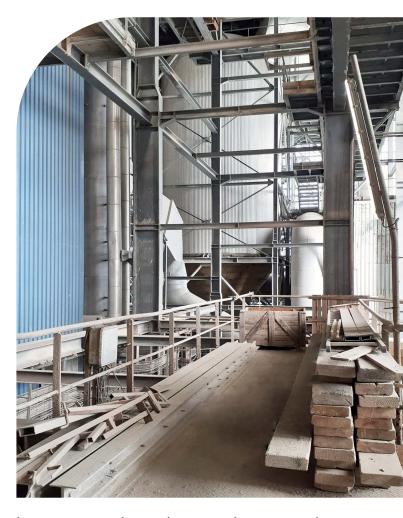
Les campagnes de prélèvements réalisées lors de l'exercice 2024 ont été portées par l'APAVE pour l'analyse des dépôts atmosphériques et les concentrations dans l'air, Eurofins pour l'analyse des raisins et Biomonitor pour l'analyse du lait.

On note cette année que les emplacements exposés présentent en moyenne des dépôts de poussières similaires aux emplacements témoins. Sur le site de l'usine, seul l'emplacement près du parc de mâchefer, montre un flux de poussières un peu plus élevé. Enfin le témoin dépôts montre des de poussières exceptionnellement très élevés (1002 mg/m2/jour). L'analyse des métaux dans ces poussières montre qu'en 2024 les flux de dépôts des métaux sont globalement du même ordre de grandeur au niveau des emplacements « exposés » par rapport aux emplacements « témoins ». L'emplacement situé sur le site présente des flux similaires aux emplacements « exposés ».

L'emplacement situé à proximité du parc de mâchefer, présente un flux 2 fois supérieur en plomb, manganèse, nickel et chrome. Pour ces métaux, les niveaux de dépôts atmosphériques mesurés en 2024 aux différents emplacements de mesure, témoins comme exposés, correspondent tous à une typologie de fond à tendance urbaine. Seul le nickel est présent à des niveaux supérieurs et ce quel que soit l'emplacement considéré.

Les flux de dépôts de PCB-dl obtenus en 2024 sont du même ordre de grandeur que ceux enregistrés les années précédentes. L'ensemble des emplacements présente des niveaux comparables à ce qui est obtenu sur le blanc de site. Pour les PCDD/F, les niveaux sont légèrement supérieurs à 2023 pour tous les emplacements. Tous les emplacements présentent des niveaux comparables qui correspondent à une typologie d'emplacement situé à moins de 100 m de l'usine.

Les concentrations dans l'air sont stables sur les différentes périodes hormis pour l'arsenic et le zinc pour lesquelles les concentrations varient respectivement 5 à 10 fois principalement au niveau du témoin urbain.



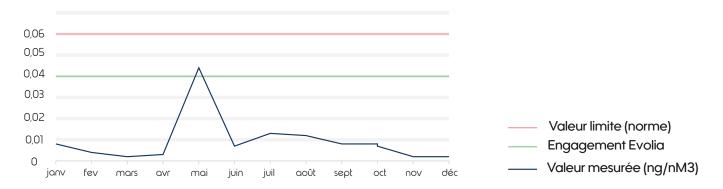
Les concentrations obtenues à ces emplacements peuvent être considérées comme représentatives du bruit de fond existant au niveau local, témoignant de l'influence d'autres sources: agglomération nîmoise, trafic routier local ou régional, etc. Les concentrations en poussières et en métaux lourds mesurées lors de la campagne sont majoritairement inférieures aux seuils.

Les résultats des mesurages réalisés en 2024 sur les échantillons de lait sont tous inférieurs aux valeurs réglementaires.

Les résultats sur les raisins sont comparables aux résultats obtenus au cours des états précédents. Les teneurs en cuivre qui étaient élevés en 2023 sont revenues à des niveaux comparables aux années précédentes. Toutes les concentrations restent inférieures à la limite maximale de 50 mg/kg applicable pour le raisin de table et de cuve aux résidus du cuivre et ses composés utilisés en tant que de pesticides (règlement (CE) n° 149/2008). Les teneurs en cadmium, plomb et dioxines mesurées dans les raisins sont toutes inférieures aux seuils.

Concernant l'analyse des rejets gazeux, les contrôles réglementaires en cheminée sont en deça des valeurs de l'arrêté d'exploitation et en cohérence avec ces mêmes mesures en continu. La surveillance des eaux pluviales rejetées dans le milieu naturel présente des analyses conformes. Enfin, les analyses liées à la surveillance des eaux souterraines aboutit à une absence de trace de pollution bactérienne.

#### Mesures des dioxines et furanes pour l'exercice 2024 (en semi-continu en sortie de cheminée)

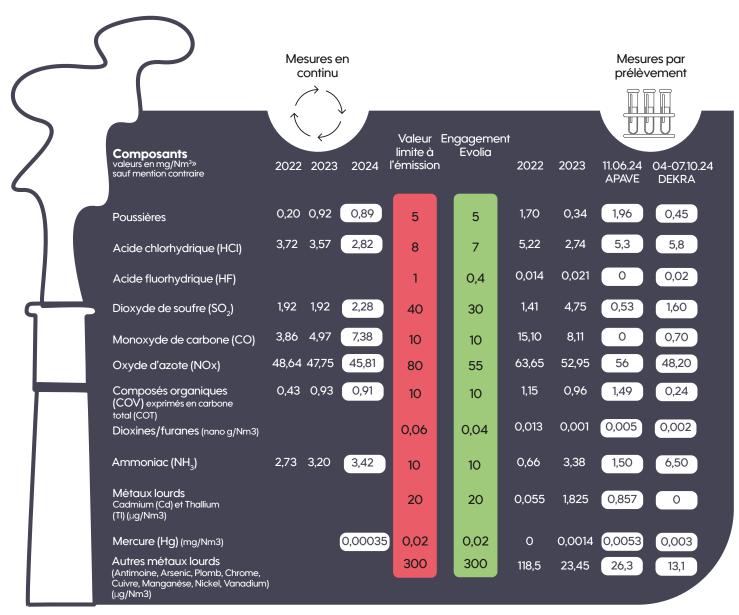


Le rapport de l'Institut National de l'environnement industriel et des risques (Ineris) conclut sur le fait que les niveaux mesurés (dépôts atmosphériques, air, lait et raisins), aux emplacements de prélèvement situés sous l'influence de l'installation sont inférieurs aux seuils réglementaires ou aux valeurs guides quand ils existent et/ou sont conformes aux niveaux que l'on peut mesurer dans un environnement urbain. Les concentrations mesurées au niveau des emplacements « exposés » sont globalement du même ordre de grandeur qu'aux emplacements « témoins ».

Pour les dépôts, l'emplacement situé sur le site présente des flux similaires aux emplacements « exposés ». On peut noter également que l'emplacement situé à proximité du parc de machefer, présente un flux 2 fois supérieur en plomb, manganèse, nickel et chrome. Il est probable que le parc de mâchefer soit à l'origine de ces flux plus élevés. Pour l'air, on remarque des concentrations plus faibles en aresnic, manganèse,

chrome et zinc à l'emplacement dit « exposé », par rapport aux deux autres emplacements, ce qui est cohérent avec les conditions de dispersion enregistrées cette semaine là.

Les analyses de rejets gazeux et la surveillance des eaux pluviales et des eaux souterraines ont abouti à des résultats conformes.





Dans sa démarche de valorisation, l'UVE Evolia favorise le réemploi et le recyclage des déchets issus de l'activité de combustion. Ainsi, les mâchefers ont été réemployés par le centre de stockage d'Espira de l'Agly, de janvier à juin 2024, puis valorisés sur l'ISDND SARPI Veolia à Bellegarde. Les métaux sont recyclés par la société Aubord Recyclage. Seuls les REFIOM ont fait l'objet d'un traitement par enfouissement, par la société Occitanis, située à Graulhet de janvier à juin 2024, puis à SARPI Veolia à Bellegarde.

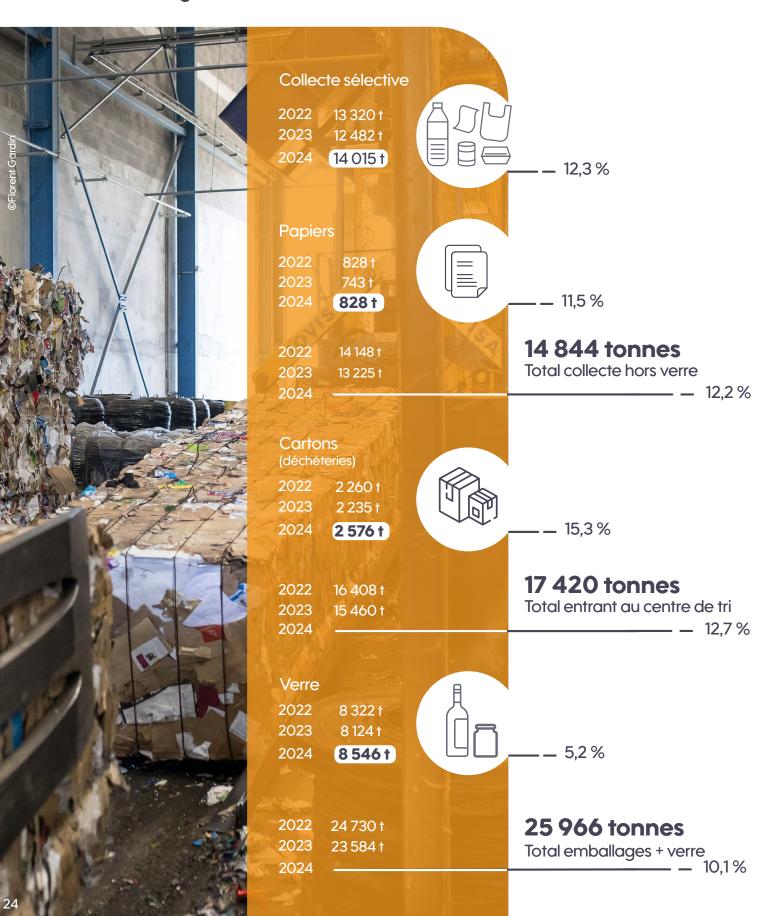
Bilan financier de l'UVE Evolia								
	2022 2023 2024			24	Evolu	ution		
Coût HT de l'incinération	Montant	Incidence à la tonne	Montant	Incidence à la tonne	Montant	Incidence à la tonne	Montant	Incidence à la tonne
Coût global (investissement et traitement)	13 045 698 €	130,62 €/t	13 271 237 €	145,42 €/†	10 871 161 €	119,40 €/t	-18 %	-18 %
Recettes de l'incinération	-5 010 387 €	-50,17 €/t	-6 131 507 €	-67,18 €/t	-6 438 158 €	-70,70 €/t	5%	5%
dont vente d'électricité	-1983 569 €	-19,86 €/t	-2 099 954 €	-23 €/†	-2 867 174 €	-31,49 €/t	37 %	37 %
dont vente de chaleur	-1175 296 €	-11,77 €/t	-1 244 158 €	-13,63 €/t	-1236 407 €	-13,58 €/t	-1%	-0,4 %
dont revente métaux	-102 014 €	-0,96 €/t	-103 360 €	-1,03 €/t	-200 287 €	-2,20 €/t	94 %	113 %
dont traitement déchets tiers et DASRI	-1749 508 €	-16,55€/t	-2 684 037 €	-26,87 €/t	-2 134 290 €	-23,44 €/t	-20 %	-13 %
Traitement par Evolia	8 035 311€	80,45 €/t	7 139 730 €	78,23 €/t	4 433 003 €	48,70 €/t	-38 %	-38 %
TGAP	1098 615 €	11 €/t	1087 212 €	12 €/t	1248 868 €	14 €/t	15 %	15 %
Contribution Economique Territoriale Taxe foncière	86 267 € 118 885 €	0,86 €/t 1,19 €/t	92 595 € 127 477 €	1€/† 1,40 €/†	127 580 €	1,40 €/†	-42 %	-42 %
Avenant 10			398 066 €	4,36 €/†				
Régularisation taxes	-71321€	-0,71€/t	75 885 €	0,83 €/t	493 891€	5,42 €/t		
Reversement recette RCU 2016-2021	-719 895 €	-7,21 €/t				-		
Coût total de l'incinération	8 547 862 €	85,59 €/t	8 920 964 €	97,75 €/t	6 303 343 €	69,52 €/t	-29 %	-29 %
La TGAP est réduite grâce aux performances énergétiques et environnementales de l'usine et du fait de la certification ISO 14001 d'Evolia								
Coût net	<b>27,63</b> €/hab	85,59 €/t	<b>28,91</b> €/hab	97,75 €/t	19,55 €/hab -32 %	69,52 €/t -29 %		



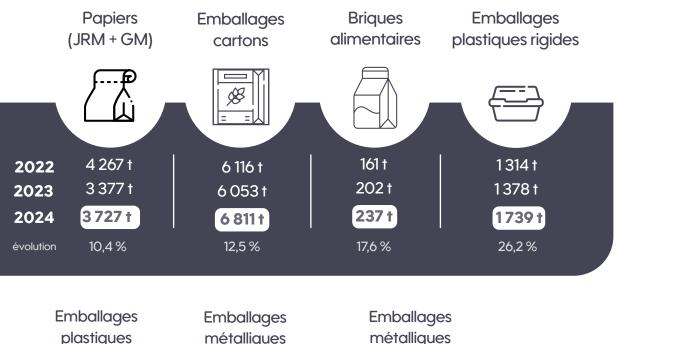
## Le bilan d'exploitation du Sitom Sud Gard

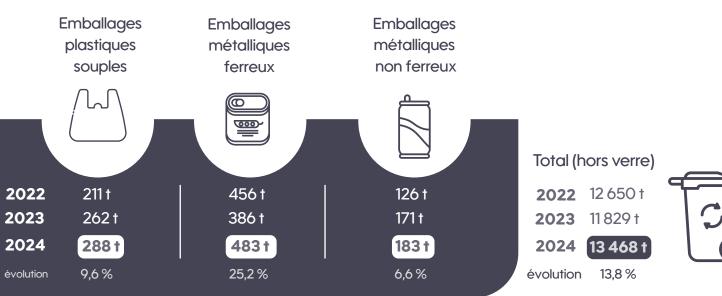
Le tonnage d'emballages collectés, puis triés, augmente pour l'année 2024 après plusieurs années de baisse. Avec un process de tri toujours aussi performant au sein de l'installation, cette hausse aura permis au Sitom Sud Gard de réaliser plus de valorisation matière et par extension, de dégager plus de recettes financières au bénéfice des usagers du territoire.

### Bilan des emballages collectés



### Bilan des emballages triés





Le volume de déchets triés connaît en 2024 une sensible augmentation, jusqu'à atteindre près de 25 % pour les emballages plastiques rigides et les emballages métalliques ferreux. Cette hausse traduit une tendance positive, à mettre au regard du taux de refus de tri pour apprécier le réflexe de tri et la qualité du geste de tri chez les usagers.

La performance du centre de tri Valréna se maintient pour l'année 2024 avec un taux de valorisation de l'ordre de 72 % et un taux de freinte à hauteur de 1,2 %.



#### Refus de tri

	Tonnage de refus	Taux de refus	Ratio par habitant
2022	3 271 t	19,9 %	10,6 kg
2023	3 488 t	22,6 %	11,3 kg
2024	3707t	21,3 %	11,5 kg
évolution	6,3 %	-5,7 %	1,9 %

### Coût des refus de tri

Coût total	Recettes matériaux triés	Coût d'incinération	
399,67 €/t	314,46 €/t	85,21€/t	2022
367,16 €/t	269,41€/t	97,75 €/t	2023
<b>364,77</b> €/t	<b>295,87</b> €/t	<b>68,90</b> €/t	2024

Le taux de refus de tri baisse de 5,7 % en 2024. Cette baisse est le résultat des efforts consentis, tant par les usagers dans l'adoption du bon geste de tri, que par les acteurs du secteur dans l'amélioration des dispositifs de collecte mis à disposition des habitants. La prévention doit toutefois se poursuivre, tout particulièrement sur le sujet des déchets électriques et électroniques, retrouvés cette année à hauteur de 31,8 tonnes dans la collecte sélective.

Grâce à la baisse du tarif de l'incinération sur notre territoire, le coût des refus de tri diminue et atteint environ 69 € la tonne incinérée. Au-delà des enjeux environnementaux liés au recyclage des déchets d'emballages, le coût des refus de tri met en évidence l'impact économique positif des déchets triés. En effet, la recette liée à la revente de matières s'établit en 2024 à près de 296 € la tonne. Une recette indispensable au regard des augmentations constantes des coûts de collecte, partout sur le territoire.



Performances de tri (CITEO données 2023)	Emballages légers	Verre	Total emballages triés	Papiers	Total triés
National	25,1 kg/hab	33,7 kg/hab	58,8 kg/hab	14,6 kg/hab	73,4 kg/hab
Occitanie	26,5 kg/hab	33,3 kg/hab	59,8 kg/hab	14,6 kg/hab	74,4 kg/hab
Gard	24,3 kg/hab	32,3 kg/hab	56,6 kg/hab	14,5 kg/hab	71,1 kg/hab
Se <mark>rni-</mark> urbain	23,4 kg/hab	29,2 kg/hab	52,6 kg/hab	13,5 kg/hab	66,1kg/hab
sud gard	30,2 kg/hab	26,5 kg/hab	56,7 kg/hab	11,6 kg/hab	68,3 kg/hab

#### Bilan financier du centre de tri Valréna

	2022	2023	2024	Évolution n-
Coût de tri	2 515 483 €	2 161 495 €	2 196 204 €	——————————————————————————————————————
Coût des caractérisations	4 345 €	5 539 €	6 937 €	——————————————————————————————————————
Redevance sur apports extérieurs	-525 911 €	-433 057€	-411 109 €	——————————————————————————————————————
Subvention ADEME	-105 144 €	-35 048 €	- €	-100 %
Coût des archives	1084€	876 €	494€	——————————————————————————————————————
Coût facturé par le centre de tri	1889 857€	1699 805 €	1792 526 €	——————————————————————————————————————
en €/tonne entrante	115,18 €/t	109,95 €/t	102,90 €/t	
en €/tonne triée	149,09 €/t	143,28 €/t	132,69 €/t	——————————————————————————————————————
Frais de structure	50 598 €	62 800 €	261 471 €	——————————————————————————————————————
Coût du refus de tri	302 069 €	340 932 €	263 971€	
Coût total du tri	2 242 524 €	2 103 537 €	2 317 968 €	10,2 %
en €/tonne entrante	136,67 €/t	136,06 €/t	133,07 €/t	
en €/tonne triée	176,91 €/t	177,31€/t	171,59 €/t	——————————————————————————————————————
Revente des matériaux	-1827 067 €	-858 246 €	-1668 400 €	——————————————————————————————————————
Soutien Citéo (Emballages + papiers)	-3 332 546 €	-3 306 844 €	-3 485 646 €	——————————————————————————————————————
Total des recettes	-5 159 614 €	-4 615 090 €	-5 154 045 €	——————————————————————————————————————
en €/tonne entrante	-314,46 €/t	-269,41 €/t	-295,87 €/t	——————————————————————————————————————
en €/tonne triée	-407,05 €/t	-351,08 €/t	-381,53 €/t	——————————————————————————————————————
Coût aidé du tri (Cartons de déchèterie inclus)	-2 917 089€	-2 061 553 €	-2836077€	——————————————————————————————————————
en €/tonne entrante	-177,78 €/t	-133,35 €/t	-162,81€/t	22,1%
en €/tonne triée	-230,13 €/t	-173,77 €/t	-209,94 €/t	——————————————————————————————————————
Bilan financier	- <b>9,45</b> €/hab	- <b>6,67</b> €/hab	-8,80 €/hab	——————————————————————————————————————

## Une nette hausse des recettes liées au tri des emballages

Le centre de tri Valréna présente un bilan financier positif avec une recette par habitant de l'ordre de 8,80 € contre 6,67 € l'année précédente.

Cette augmentation s'explique en partie par la hausse du prix de revente des matériaux qui permettent ainsi au Sitom Sud Gard de bénéficier d'une enveloppe de recette plus importante.

En parallèle, le coût du tri diminue grâce à une hausse du tonnage d'emballages triés et à la baisse des prix unitaires tels que définis dans l'avenant 2024 de prolongation de l'exploitation du centre de tri. En revanche, les frais de structure explosent du fait d'une augmentation conséquente des coûts d'assurances.

La subvention versée par l'ADEME a pris fin le 30 avril 2023, tel que prévu dans le contrat initial, et n'apparaît donc plus sur cet exercice 2024. Les soutiens versés par l'éco-organisme Citéo restent stables.

Ce bilan financier encourage donc les usagers à poursuivre leurs efforts de tri afin de pouvoir profiter pleinement de ces tendances économiques favorables.



#### Bilan des tonnages de déchets et prévention



\* source : SINOE / ADEME- Enquête nationale ADEME 2019 - Référentiel national 2019 des coûts du service public de gestion des déchets (données 2018)

Tonnage 2010 Tonnage 2024	283 927 hab 322 368 hab	16 343 t 14 844 t	86 958 † 78 422 †	6 678 t 8 546 t	3 991† 1060 †	62 949 t 94 540 t	176 919 t 197 411 t
Evolution entre 2010 et 2024		-12 kg/hab	-63 kg/hab	3 kg/hab	-11 kg/hab	72 kg/hab	-11 kg/hab
Indice 2010 (= gisement 2024/ gisement 2010)		91	90	128	27	150	112
Rappel 2023		81	89	122	116	144	110

#### Bilan des tonnages de déchets et prévention

La baisse des déchets ménagers se poursuit en 2024 avec 16 kg de moins par habitant par rapport à l'année précédente. Seules les parts de déchets collectés en déchèteries et de déchets d'emballages augmentent, au bénéfice d'une valorisation matière renforcée.

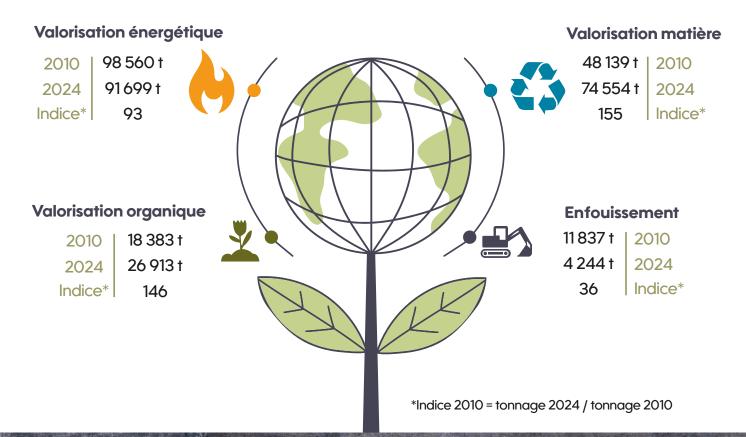
Nous pouvons supposer que les engagements liés à l'application de la loi AGEC et les actions de prévention et sensibilisation ont contribués à l'atteinte de ces résultats.

L'évolution des tonnages sur les dix dernières années permettent d'apprécier une réelle avancée en matière de tri et de valorisation des déchets sur notre territoire, tout particulièrement du point de vue du volume des ordures ménagères, réduit à hauteur de 63 kg par habitant.

Les efforts engagés doivent se poursuivre face à des résultats davantage vertueux au niveau national.

#### Bilan du traitement des déchets

L'évolution des modes de valorisation sur plus de dix ans permet de constater une forte progression de la valorisation matière et organique, face à une part de traitement par enfouissement toujours plus faible.





### Zoom sur les filières de traitement et de valorisation en déchèterie

	2022		2023		2024	évolution	
		kg/hab	€/tonne	kg/hab	€/tonne	tonnage kg/hab €/tonne	kg/hab €/tonne
€\$	Gravats	98 kg/hab	10 €/t	98 kg/hab	11 €/t	29 395 t 91 kg/hab 15 €/t	-7% 8%
<b>4</b> 3	Cartons	7 kg/hab	-79€/t	7 kg/hab	-38 €/t	2 576 t 8 kg/hab -78 €/t	11 % 105 %
€3	Ferrailles	8 kg/hab	-201€/t	8 kg/hab	-146 €/t	3 459 t 11 kg/hab -175 €/t	27 % 20 %
43	Bois	28 kg/hab	91 €/t	27 kg/hab	101 €/t	8 468 t 26 kg/hab 93 €/t	-3% -8%
43	Bois Multi-REP	-	-	-	-	118 t 0,4 kg/hab -	
63	Ameublement	10 kg/hab	-84 €/t	15 kg/hab	-50 €/t	6 020 t 19 kg/hab -34 €/t	23 % -31 %
€3	Plastiques Multi-REP	-	-	-	-	2 t 0,005 kg/hab -	
43	Plâtres	7 kg/hab	107 €/t	7 kg/hab	115 €/t	1 495 t 5 kg/hab 112 €/t	-37,3 % -2 %
43	DEE	6 kg/hab	-78 €/t	6 kg/hab	-81 €/t	2 106 t 7 kg/hab -82 €/t	4% 2%
43	Pneus	0,2 kg/hab	-	0,3 kg/hab	-	71 t 0,2 kg/hab -	-13 %
43	Batteries	0,02 kg/hab	-574 €/t	0,04 kg/hab	-565 €/t	10 t 0,03 kg/hab -583 €/t	-18 % 3 %
43	Menuiseries vitrées	-	-	-	-	14 t 0,04 kg/hab -	
63	Laines minérales	-	-	-	-	0,4 t 0,001 kg/hab -	
<b>6</b> 5	ABJ non thermiques,	JJ -	-	-	-	12 t 0,04 kg/hab -	
63	ABJ thermiques	-	-	-	-	3 t 0,01 kg/hab -	
43	Articles sport et loisirs	_	-	-	-	22 t 0,07 kg/hab -	
€3	Piles	0,03 kg/hab	-112 €/t	0,04 kg/hab	-107 €/t	18 t 0,05 kg/hab -117 €/t	51% 9%
€3	Cartouches d'imprimante	0,004 kg/hab	-	0,003 kg/hab	-	0,8 t 0,003 kg/hab -	-18 %
43	Textiles	3 kg/hab	-39 €/t	3 kg/hab	-39 €/t	1 070 t 3,3 kg/hab -7 €/t	32,4 % -83 %
43	Protoxyde d'azote	0,01 kg/hab	10 778 €/t	0,07 kg/hab	8 520 €/t	13 t 0,04 kg/hab 8 526 €/t	-47 % 0 %
<u>*</u>	Déchets verts	73 kg/hab	47 €/t	79 kg/hab	46 €/t	26 913 t 83 kg/hab 46 €/t	5% 1%
6	Encombrants incinérables	34 kg/hab	85 €/t	30 kg/hab	98 €/t	8 863 t 27 kg/hab 71 €/t	-8 % -27 %
H	DDS	0,6 kg/hab	775 €/t	0,6 kg/hab	798 €/t	234 t 0,7 kg/hab 827 €/t	14% 4%
d	DDS EcoDDS	0,7 kg/hab	-135 €/t	0,7 kg/hab	-134 €/t	273 t 0,8 kg/hab -126 €/t	23 % -6 %
4	Huiles de vidange	0,4 kg/hab	-	0,4 kg/hab	-	133 t 0,4 kg/hab -	
	Encombrants non incinérables	12 kg/hab	178 €/t	11 kg/hab	202 €/t	3 250 t 10 kg/hab 211 €/t	-6% 5%
	Total	289 kg/hab	33 €/†	294 kg/hab	39 €/†	94 540 t 293 kg/hab 32 €/t	0 % -18 %



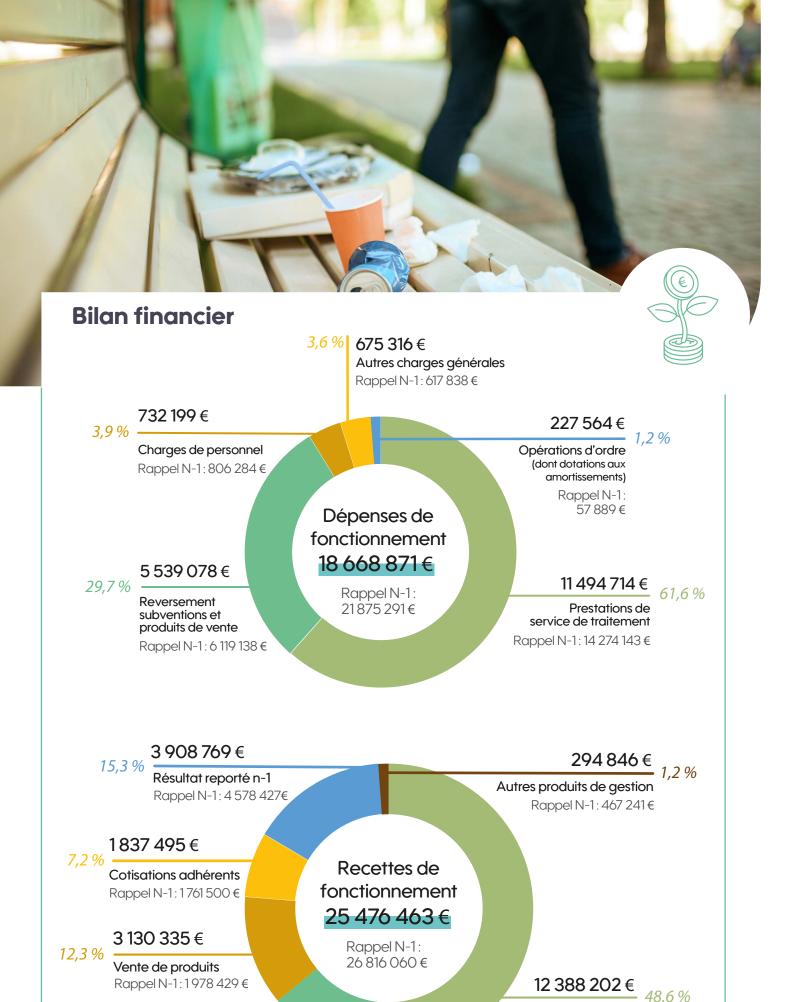












3 916 816 €

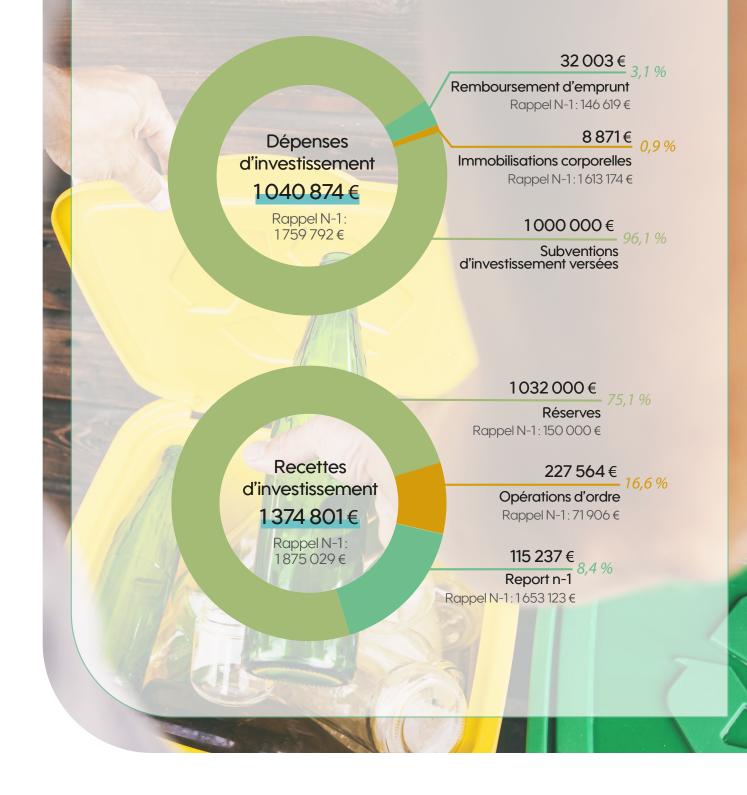
Subventions + REP Rappel N-1: 3 190 320 €

15,4%

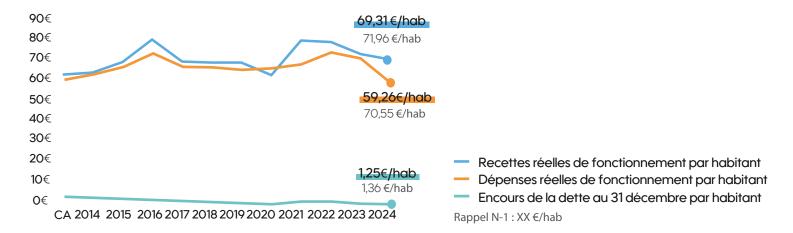
Refacturation

prestations de service

Rappel N-1:14 840 144 €

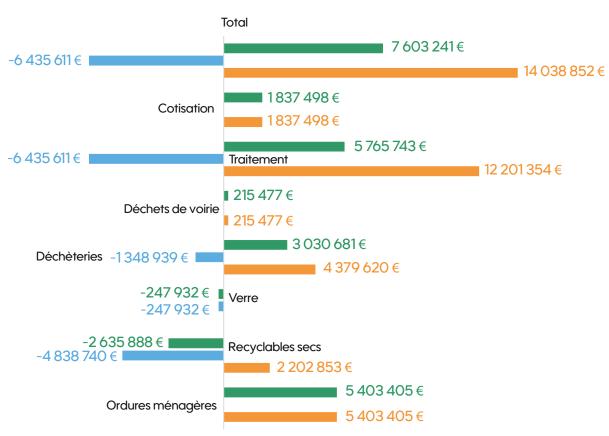


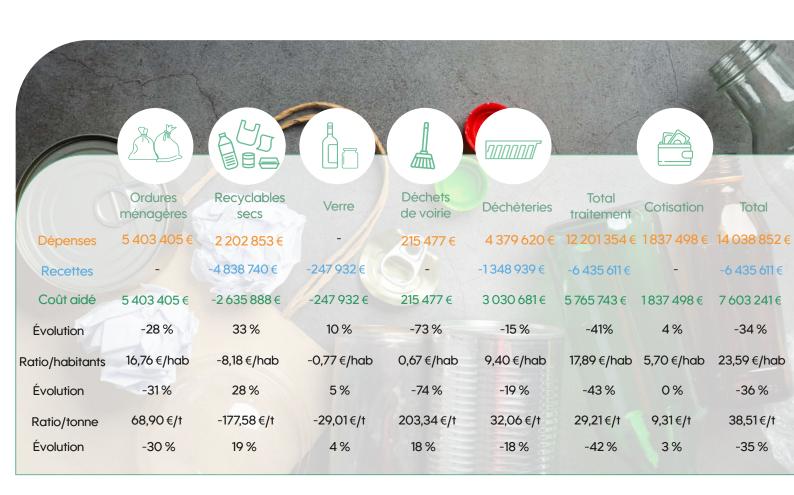
## Évolution des recettes et dépenses



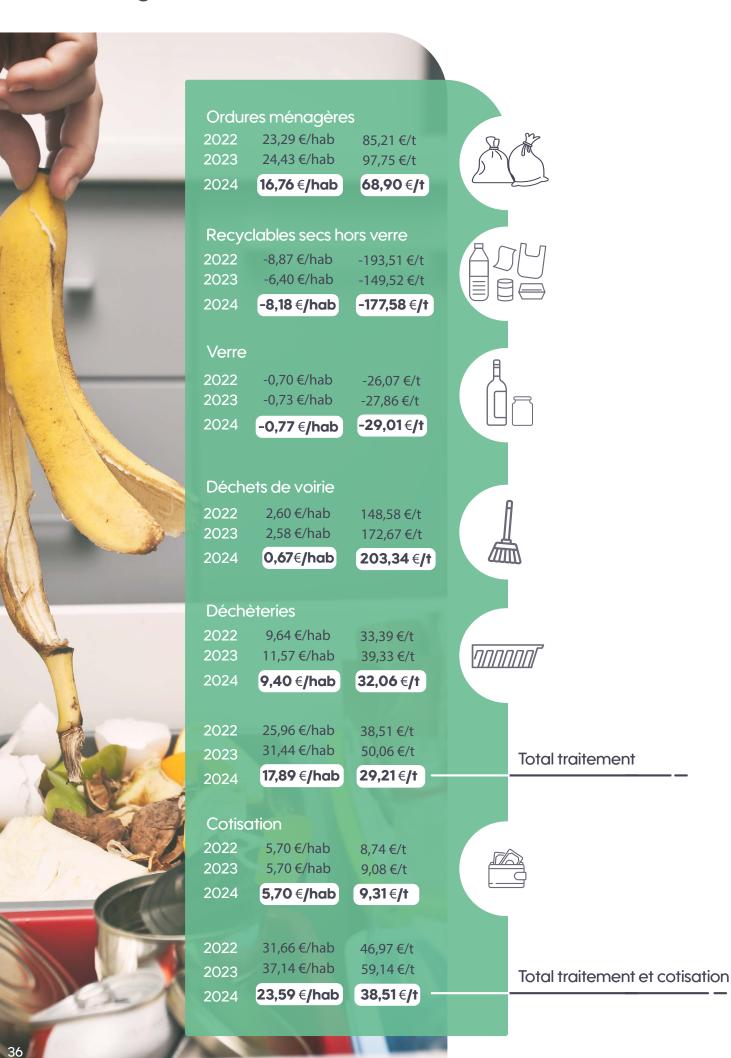
## Coût aidé global







## Coût aidé global par habitant et par tonne



#### Synoptique du gisement des déchets 2024 197 411 tonnes de déchets collectés 23,59 €/hab 221 605 tonnes de déchets traités soit 38,51 €/t en coût de traitement 612 kg /hab 0,5 % 4% 40 % 7,5 % 48 % Verre Déchets Déchèteries de voirie 8 546 t Recyclables ménagères 1060 t secs hors verre -29,01 €/t 94 540 t 78 422 t 14 844 t 203,34 €/t 32,40 €/t 68.90 €/t -177,58 €/t Refus de tri 3707t Centre de tri **Evolia Autres** 17 420 t 91059 t 641† 35% A000 Enfouissement **Valorisation** matière 26 534 t **Valorisation** 76 459 t énergétique 3% 87 % 91059 t 22 987 t 3 546 t 2 108 t 24% ISDD **ISDND** Métaux Mâchefers 18 743 t **REFIOM** 18 328 t 3 546 t Emballages et verre 12% 11% 54 404 t 75 459 t 44 935 MWh Matériaux 49 999 MWh (bois, gravats, ferraille...) **Papiers** 3727t

## Glossaire





www.sitomsudgard.fr

Syndicat intercommunal de traitement et valorisation des déchets ménagers

150 Rue Louis Landi Bâtiment B « L'Axiome » 30900 Nîmes

04 66 04 71 50 - contact@sitomsudgard.fr